



Somme minimum a verser a un huissier

Par **papou27**, le **21/02/2010 à 12:34**

Bonjour, rnrndivorcé depuis 2006 j'avais un bien immobilier que j'ai fait vendre par un notaire et je lui avez demandé de payer toutes les dettes de mon ex epouse ainsi que tous les impayés.... or maintenant on me demande de payer les cantines de 2001 et 2003 de mon fils qui etait scolarisé à cette epoque et que bien entendu mon ex epouse n' a pas réglée..rnrnmes questions sont les suivantes:rnrnpourquoi avoir attendu si longtemps rnrnon me reclame 750€ et j'ai dit que je reglerai 50€ et la secretaire m'a traité plus bas que terre car je gagne 2000 € a savoir que mon loyer s eleve a 820 € et a cela s'ajoute les frais d'essence de nourriture d'assurance d'electricité et d'habillementrnrnmerci